



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le jeudi 25 mars 2021

Le Département de Meurthe-et-Moselle se mobilise auprès du milieu associatif, accompagne les projets citoyens d'énergie renouvelable et souhaite que le vaccin Covid-19 soit reconnu comme un bien commun universel.

Les conseillères départementales et les conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle se sont réunis en session publique les lundi 22 et mercredi 24 mars 2021. Ils ont pris un certain nombre de décisions importantes, en particulier :

Crise sanitaire

Fonds départementale de relance de 2M€ élargi aux associations

« Le milieu associatif fait partie des secteurs très touchés (par la crise sanitaire), il est donc impératif de conforter nos aides à destination des acteurs locaux » a indiqué la présidente. Lors de la session du 14 décembre 2020, le conseil départemental avait initialement voté la mise en place de ce fonds de relance exceptionnel, doté de 2 M€, en limitant les bénéficiaires aux seules communes et communautés de communes. Désormais, ce fonds s'adressera également aux associations et aux structures publiques.

Soutien départemental aux projets citoyens d'énergie renouvelable

Le Département de Meurthe-et-Moselle est très mobilisé sur les questions environnementales et relevant de la transition énergétique : Plan Collège Nouvelle Génération, Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables, Charte des achats locaux.

Il entend également soutenir l'émergence d'actions innovantes portées par des citoyens. Les élus de Meurthe-et-Moselle ont donc décidé d'apporter de l'ingénierie et un soutien financier aux structures portant des projets citoyens d'énergie renouvelable.

« *Face aux enjeux de demain, la nécessité de bâtir une société plus soucieuse du respect de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles, doit être ici réaffirmée, amplifiée, et partagée de façon encore plus large et soutenue* », a rappelé la première vice-présidente, déléguée à la transition écologique.

Ce dispositif est une opportunité à soutenir en faveur des énergies renouvelables, de l'autonomie énergétique, sans oublier la création d'emplois et le développement local.

Motions : Vaccin « bien commun universel », Réforme de l'assurance-chômage et Fermetures de classe

① Vaccin « Bien universel »

Les vaccins contre la covid devraient être « un bien commun universel ».

Poser ce principe, c'est poser un autre regard sur la santé et sur l'accès aux soins et c'est regarder lucidement les conséquences de la privatisation de ces vaccins.

La motion préconise la levée des brevets vaccinaux ; la réquisition des usines en capacité de produire ces vaccins ; la mobilisation française en faveur d'une accélération du programme COVAX ; une action forte et opiniâtre des organisations internationales pour accélérer la prise de conscience en faveur d'une solidarité universelle réelle ; au gouvernement français d'apporter les moyens nécessaires pour favoriser la recherche médicale et la filière de développement et de production des médicaments vitaux.

② Réforme de l'assurance chômage

Les élus du conseil départemental déplorent la mise en œuvre du nouveau mode de calcul de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, ainsi que le retour du durcissement des conditions d'ouverture de droits ;

Ils regrettent la persistance du gouvernement dans sa volonté d'imposer des mesures de nature à faire baisser le montant de l'allocation chômage et à en durcir les conditions d'accès, dans un contexte de marché du travail différent de 2019 ; Ils dénoncent ces mesures injustes car elles représentent un émiettement des droits des allocataires les plus précaires et pénalisent fortement les travailleurs contraints par la situation du marché du travail d'alterner contrats courts et périodes d'inactivité (...) Ces règles provoquent un report de charges induit vers un recours accru au revenu de solidarité active (RSA). Ces conséquences porteraient un coup supplémentaire à des finances départementales déjà fortement impactées par le paiement du RSA, dont le reste à charge pour le département est en constante augmentation.

③ Fermetures de classes dans les écoles et les collèges

Les élus demandent une meilleure anticipation de la concertation initiale avec les élus et représentants des communes concernées par des retraits de postes (...); la prise en compte du vote sur la carte scolaire 2021 des représentants des communes, du département, des parents d'élèves et des organisations syndicales dans l'établissement de la carte scolaire finale.

Ils demandent également au directeur des services départementaux de l'Education nationale de réévaluer l'ensemble des décisions de fermetures de classes à la rentrée scolaire 2021 et de prendre en considération la demande de moratoire sur les fermetures de classes impactant les différents cycles scolaires, du 1^{er} degré au collège, à la rentrée 2021.